

Première réunion du Conseil d'arrondissement
(mandature 2014 – 2020)

La convocation au Conseil d'arrondissement a été adressée, individuellement, à chaque Conseiller par Madame la Maire de Paris, le 7 avril 2014 pour la première réunion de la mandature, le 13 avril 2014 à 11 heures, conformément à l'article L. 2511-25 du Code général des collectivités territoriales.

Un exemplaire de cette convocation a été affiché dans la mairie d'arrondissement, le 8 avril 2014.

Cette convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Election du Maire d'arrondissement
- Détermination du nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints.

Le 13 avril 2014 à 11 heures, les membres du Conseil du 20^{ème} arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des Fêtes de la Mairie du 20^{ème} arrondissement, sur convocation adressée individuellement à chacun des conseillers, le 7 avril 2014, par Madame la Maire de Paris et affichée à la porte de la mairie, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment des articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-7-2, L.2122-8, L.2122-10, L.2122-13, L.2122-15, L.2511-25, L.2511-25-1.

Etaient présents :

Mme AEBISCHER
M. BARGETON
M. BOUAKKAZ
Mme CARREY-CONTE
Mme DUCHAUCHOI
Mme FANFANT
M. GRANIER
Mme HAZAN
M. HOCQUARD
M. LE BARS
M. MARTIN
Mme PRIMET
M. SAMAKE
M. SOREL

M. ASSOULINE
M. BAUDRIER
Mme CALANDRA
Mme DASPET
Mme EL AARAJE
M. GASSAMA
M. GUERRIEN
Mme HERRERO
Mme KELLER
M. LE BORGNE
M. PASCAL
Mme RAME
M. SHI
Mme STEPHAN

Mme BACHE
M. BLANDIN
Mme CARIME-JALIME
Mme De MASSOL
M. EPARA EPARA
M. GLEIZES
Mme GUHL
M. HMOUDANE
Mme LAURENT
Mme MAQUOI
M. PERIFAN
Mme RIVIER
Mme SIMONNET
Mme VICQ

Mme Colette STEPHAN, doyenne d'âge, conformément à l'article L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 11 heures.

Mme STEPHAN

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, le dimanche 13 avril 2014 à 11 heures, le Conseil du 20^{ème} arrondissement se réunit dans la salle des Fêtes de la Mairie du 20^{ème} arrondissement. En application de l'article L.2511-25 du Code général des collectivités territoriales, notre Conseil du 20^{ème} a en effet été exceptionnellement convoqué par Mme Anne HIDALGO, la Maire de Paris, par lettre du 7 avril, adressée au domicile de chaque conseiller conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du CGCT. La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

- Election du Maire d'arrondissement,
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire d'arrondissement,
- Election des Adjoints au Maire d'arrondissement.

Avant de procéder à l'élection de la Maire, je me dois, comme il est de coutume pour le premier Conseil d'arrondissement de la mandature, de prononcer un discours en tant que doyenne de notre assemblée.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues. D'entrée de jeu, je suis confrontée à un problème de grammaire. L'Exécutif étant paritaire, qui du masculin ou du féminin l'emporte ? Devrais-je dire : élu-e-s – formulation que j'abhorre – ou céder devant la grammaire et tout mettre au masculin ? Je botte en touche et opte pour : collègues, dont la désinence ne s'entend pas. Donc, mes chers collègues, les privilèges dus à l'âge sont innombrables et parfois inattendus. S'ils vous valent une place assise dans le métro, ils vous amènent aussi, rarissime privilège, au sein d'une nouvelle mandature à présider le premier Conseil d'arrondissement et à en prononcer l'allocution inaugurale. A la pensée que je suis un maillon de la chaîne des élus de la République, chaîne qui se déroule dans le temps et dans l'espace, j'éprouve de la fierté. Après une vie de service public, me voici au service du public, au service des citoyens de ce 20^{ème} arrondissement de Paris, le plus jeune ; arrondissement qui a imprimé sa marque dans l'histoire et dont nous portons comme une bannière la diversité et la vitalité. De la fierté, oui, pour ce fugace partage avec vous des lauriers d'une République que nous aimons laïque et sociale. De la fierté et un peu d'inquiétude, car à partir d'aujourd'hui et pour les six années qui viennent, nous avons l'honneur et la responsabilité, mes chers collègues, de servir le 20^{ème} arrondissement et ses 200 000 habitants.

Dorénavant en charge de la chose publique, cette *res publica* qui désigne aujourd'hui encore une communauté d'idées, chacun de nous aura à présent à l'esprit l'article 1 de notre Constitution : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.* » Ce texte est bientôt sexagénaire - autant dire que la plupart d'entre nous n'ont connu d'autre mode de gouvernance - et pose les grands principes de la République. Indivisible, la République réunit dans un projet commun les citoyens d'une même nation. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, il apparaît en effet primordial de valoriser la communauté d'idées, d'intérêts, de souvenirs et d'espérance. Laïque, elle assure à chaque citoyen la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes sans en privilégier ni en financer aucun. Démocratique, parce que le chef de l'État ne relève pas d'un principe héréditaire, mais d'une élection. Sociale enfin, elle se veut solidaire et veille au respect du principe d'égalité pour tous ses citoyens. Je suis citoyenne du 20^{ème} depuis 40 ans et je l'ai vu, parfois d'un œil distrait, évoluer, se transformer, se moderniser.

La mise en place des conseils de quartier, le 20^{ème} fut pionnier en la matière. Les échanges inter quartiers qui s'en suivirent ont élargi ma connaissance de l'arrondissement et c'est la récente commémoration des 150 ans du rattachement de Charonne à Paris qui m'a fait prendre conscience de l'intérêt profond que je ressens pour, comme l'a chanté BRASSENS, « ce coin pourri du pauvre Paris ». Aujourd'hui, l'habitat insalubre a disparu et les bastions des fortifs regardent passer les tramways. Le piéton du 20^{ème} s'interroge dans sa déambulation sur la toponymie qui dit bien le passé horticole du lieu. Il croise Casque d'Or du côté de la Rue des Haies, s'étonne des nombreuses ruelles, vestiges du découpage parcellaire viticole et s'émerveille en traversant l'ancien village de Charonne pour découvrir la très contemporaine médiathèque Marguerite DURAS.

Un peu plus qu'ailleurs dans Paris, l'histoire des hommes côtoie leur vie contemporaine. Un peu plus qu'ailleurs, les habitants du 20^{ème} ont la mémoire des luttes populaires. Un peu moins qu'ailleurs, ils se satisfont des discours spumeux. Nous devons dorénavant mettre notre force de conviction au service de notre arrondissement : ce 20^{ème} multiethnique et exigeant. Notre tâche sera, mes chers collègues, et pour les six prochaines années, d'administrer le 20^{ème} arrondissement dans le respect de ses citoyens et des principes de la République.

Mes chers collègues, nous passons maintenant à l'élection du Maire de notre arrondissement. Avant de procéder à l'élection, je dois tout d'abord vérifier que le quorum est atteint et vous annoncer les présents, les excusés, les absents et les pouvoirs. Tout le monde est présent. Donc, est-ce que je

dois quand même faire l'appel ? Oui. Alors, le plus simple pour se faire est de procéder à un appel nominal par ordre alphabétique. Et les interpellés répondent présents ?

Mme Colette STEPHAN procède à l'appel des élus

Mme STEPHAN

Donc, tout le monde étant présent, le quorum est donc atteint et le Conseil d'arrondissement peut délibérer valablement au titre des dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT.

Pour procéder à l'élection proprement dite, je vous propose maintenant de nommer comme secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, les deux benjamines de notre assemblée : Mme Lamia EL AARAJE et Mme Charlotte LAURENT. Elles seront aidées par M. Didier CONQUES, Directeur Général des Services de la Mairie, secrétaire auxiliaire. Le Conseil doit donner son accord à main levée. Êtes-vous d'accord ?

Le Conseil donne son accord à main levée.

Je vous invite donc maintenant à procéder à l'élection du Maire. En application des articles L.2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Procédons à l'appel des candidatures pour l'élection du Maire d'arrondissement. Qui souhaite prendre la parole ?
Mme Danielle SIMONNET.

Mme SIMONNET

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, bonjour. Je souhaite d'abord transmettre bien évidemment toutes mes félicitations aux nouveaux élus, ainsi qu'aux anciens élus qui se sont consacrés durant toute la précédente mandature à notre arrondissement. Je souhaite également remercier toutes celles et ceux qui ont voté pour les listes Front de Gauche, Paris Place au Peuple. Mes chers collègues, je regrette d'ailleurs que les 35 000 électrices et électeurs parisiens n'aient pas été respectés par les composantes de la nouvelle majorité parisienne qui avaient voulu nous imposer d'approuver les budgets des six prochaines années.

Comme vous le savez, j'ai donc fait le choix, en tant que conseillère au Conseil de Paris, d'être non inscrite et d'assumer le rôle d'opposition de Gauche. En cohérence avec l'orientation que nous avons défendue dans cette campagne, je présente donc ma candidature pour être Maire du 20^{ème}.

Le succès de la manifestation d'hier contre les politiques d'austérité démontre que l'opposition de Gauche est en marche. Plusieurs élus de notre assemblée d'ailleurs y ont défilé. Je pense notamment à Sylvie AEBISCHER, à Laurent SOREL, mais également à Jacques BAUDRIER, Raphaëlle PRIMET ainsi que l'ensemble des élus Communistes et également à Jérôme GLEIZES d'Europe Ecologie les Verts. Je tiens d'ailleurs aussi à saluer le rôle d'autres élus, notamment de notre Députée, Fanélie CARREY-CONTE qui a eu le courage de s'abstenir sur le vote de confiance du Gouvernement conduit par Manuel VALLS.

Dans le contexte actuel, l'aggravation des politiques de baisse des dépenses politiques de l'actuel Gouvernement est plus qu'inquiétante. Inquiétante pour les Parisiennes et les Parisiens, inquiétante pour les habitants du 20^{ème}. Pour satisfaire les besoins sociaux et répondre aux impératifs écologiques, il sera nécessaire de rompre avec les politiques libérales d'austérité imposées.

Je suis et nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de fatalité. Pas de fatalité à la spéculation immobilière, pas de fatalité à la pollution, pas de fatalité à la mainmise des intérêts privés au détriment des services publics, pas de fatalité à l'augmentation du chômage et de la précarité.

Mes chers collègues, nous serons toujours disponibles pour soutenir l'ensemble des mesures qui seront prises dans l'intérêt des habitants et des habitantes du 20^{ème}, mais nous serons également présents aux côtés de toutes celles et ceux qui lutteront et résisteront pour défendre l'intérêt général des Parisiennes et des Parisiens et des habitants de notre arrondissement. Je vous informe d'ailleurs que nous constituons un nouveau groupe qui sera intitulé *Front de Gauche, à Paris Place au Peuple*, coprésidé notamment par Laurent SOREL et Sylvie AEBISCHER.

Mes chers collègues, je souhaite que les habitants du 20^{ème} s'impliquent pour se réapproprier leur ville et leur arrondissement. Et je m'y engage et nous nous y engageons à nous y employer durant toute la mandature. A Paris et dans le 20^{ème}, Place au Peuple, je vous remercie.

Mme STEPHAN

Y a-t-il une autre prise de parole ? Une autre demande de prise de paroles ? M. Atanase PERIFAN.

M. PERIFAN

Bonjour à tous, Madame la Présidente, Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les parlementaires, chers collègues. C'est avec beaucoup d'émotion que je prends pour la première fois la parole dans ce beau Conseil, dans cette belle salle. Je voulais d'abord remercier l'ensemble des électeurs qui ont porté leur suffrage sur nos listes UMP UDI MODEM et ont permis en fait à l'opposition de revenir dans cette salle du Conseil.

Lors de notre première rencontre avec Mme Frédérique CALANDRA, Mme Frédérique CALANDRA évoquait l'importance du mot « opposition ». Nous avons fait du mieux que nous avons pu. Nous sommes venus nombreux, six élus, et Mme Frédérique CALANDRA doit être comblée puisqu'il y aura deux oppositions, en écoutant Mme Danielle SIMONNET ce matin. Pour notre part, sachez-le, nous serons constructifs, nous serons vigilants, nous serons dans une opposition républicaine faite de respect mutuel. Ce qui guidera notre ligne de conduite au moment des votes dans le Conseil, ce sera la recherche du bien commun, l'intérêt général, l'intérêt des habitants du 20^{ème}. Et je suis sûr que nous pourrons tous ensemble faire du bon boulot au service des habitants du 20^{ème}.

Nous avons aussi créé un groupe. Il est important que nous puissions nous exprimer. Je voudrais vous redire notre disponibilité totale aux élus du groupe UMP pour le service des habitants du 20^{ème}. Nous serons disponibles, accessibles, à l'écoute et nous essayerons de faire de notre mieux pour faire ce travail d'opposition. Je vous remercie. Et je suis donc candidat au poste de Maire du 20^{ème} arrondissement. Merci.

Mme STEPHAN

M. Julien BARGETON.

M. BARGETON

Merci. Alors, je voudrais bien sûr tout d'abord féliciter toutes les nouvelles élues et tous les nouveaux élus, féliciter évidemment ceux qui étaient déjà dans ce Conseil d'arrondissement et puis avoir une pensée pour celles et ceux qui avaient travaillé et qui ne sont plus dans ce Conseil. Je voudrais également remercier tous les agents de la Mairie du 20^{ème} arrondissement qui, un dimanche, organisent sous l'autorité du Directeur Général des Services, ce premier Conseil. Il faut aussi bien sûr penser à tout le monde.

Je serais extrêmement bref. Les électeurs du 20^{ème} arrondissement, comme les électeurs parisiens ont fait un choix clair et je m'en félicite. Ils ont choisi de soutenir le rassemblement de la Gauche et des Ecologistes. Et moi, je suis très heureux que nous ayons pu avoir cette liste avec le Parti Socialiste, le Parti Communiste Français, les Radicaux de Gauche, République et Socialisme, Génération Ecologie et puis au deuxième tour Europe Ecologie les Verts pour faire ensemble le travail, et que nous ayons pu élire, lors du premier Conseil de Paris, Mme Anne HIDALGO, comme Maire de Paris et travailler autour d'elle.

Comme deuxième de liste qui a obtenu la majorité des suffrages, il me revient donc d'avoir l'honneur de vous présenter la candidature de Mme Frédérique CALANDRA comme Maire du 20^{ème} arrondissement.

Mme STEPHAN

Mme Raphaëlle PRIMET.

Mme PRIMET

Bonjour à tous. Moi aussi, je suis très émue de prendre la parole pour ce premier Conseil. Les habitants du 20^{ème} comme ceux de Paris ont fait entendre leur voix et pour la 13^{ème} fois consécutive ont accordé leur confiance aux listes de la Gauche Rassemblée qui veulent continuer à faire avancer Paris et le 20^{ème} sur la voie du progrès et de la justice sociale. Avec six Communistes, nos groupes sont renforcés. C'est donc au nom de M. Jacques BAUDRIER,

Mme Karine DUCHAUCHOI que vous connaissez déjà, M. Abdellaziz HMOUDANE, Mme Charlotte LAURENT et Mme Hélène VICQ que je prends la parole.

Nous nous sommes engagés dans cette belle dynamique de campagne commune avec la volonté de faire réussir notre liste. Et c'est avec la même volonté que nous nous engageons dans le travail de la mandature à venir. Les élus Communistes, avec leur spécificité et leur conviction vont s'investir dans la gestion de la ville et de notre arrondissement. Comme nos prédécesseurs, nous n'avons qu'une seule boussole : l'intérêt des populations et le respect des engagements. Nous savons que la situation d'une grande partie des habitants de notre arrondissement demeure très difficile. Nombreuses sont les familles qui aujourd'hui se trouvent dans l'obligation de choisir entre se soigner correctement et payer leur loyer, qui se privent de vacances et qui s'habituent à vivre dans la précarité. Aux dernières élections, beaucoup d'entre eux ont fait le choix de ne pas se déplacer pour aller voter. Le message national de ces élections municipales a été clair. Une politique qui ne prendrait pas en compte l'inspiration de chacun et de chacune à mieux vivre serait vouée à l'échec.

Notre programme répond à leur priorité. Notre ambition, vous le savez, est de rendre Paris moins chère. La question du logement reste une préoccupation majeure. Nous voulons continuer à construire de nouveaux logements et à nous attaquer à la baisse des loyers en instaurant une nouvelle taxe sur les logements vides et les résidences secondaires. Nous voulons continuer de développer les services publics pour garantir et à toutes et à tous une qualité de vie. Les élus Communistes seront en dialogue et aux côtés des habitants du 20^{ème}. Nous favoriserons une intervention citoyenne qui doit être un des piliers de l'action municipale. Avec l'installation du Conseil aujourd'hui, c'est une nouvelle période exigeante et enthousiasmante qui s'ouvre. Les Communistes y assumeront pleinement leur responsabilité. Merci.

Mme STEPHAN

M. Thierry BLANDIN.

M. BLANDIN

Madame la Présidente, mes chers collègues, Madame la Ministre, les 23 et 30 mars, les Parisiennes et les Parisiens se sont rendus aux urnes pour décider de leur avenir. Ils ont fait le choix d'une majorité de progrès, une majorité qui s'inscrit dans la continuité du travail effectué collectivement depuis six ans. Tout ce qui a été réalisé pour le 20^{ème} l'a été grâce à des femmes et des hommes qui se sont écoutés et qui ont toujours fait preuve de responsabilité pour améliorer la qualité de vie des habitants et des habitantes de notre arrondissement. Le 20^{ème} doit demeurer actif, solidaire, innovant et avant-gardiste. Il nous faudra, chers élus de cette assemblée, être dignes de la confiance que nous ont donnée les habitants et les habitantes du 20^{ème}. Faisons en sorte que nos débats s'inscrivent dans un cadre démocratique, à la fois exigeant et apaisé. Les Radicaux du 20^{ème} s'inscriront dans cette démarche : celle de la concertation, de l'écoute et du respect de la parole de chacun.

Je tiens pour finir à saluer le travail effectué par l'équipe sortante et les élus non reconduits. Ils nous souhaitent à toutes et à tous de beaux débats pour continuer de faire avancer ensemble le 20^{ème} arrondissement.

Mme STEPHAN

Mme Antoinette GUHL.

Mme GUHL

Madame la Présidente, Madame la Ministre, mes chers collègues, en ce jour solennel où nous nous apprêtons à élire la Maire du 20^{ème} arrondissement, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour toutes ces communes qui ont fait des choix plus extrêmes ces dernières semaines. Pour toutes ces communes qui ont vécu dimanche dernier, dans des salles de conseils semblables, des élections de Maire d'Extrême Droite. Ces villes, par exemple, j'en suis très touchée – pardon – ma ville natale, où je suis née et où j'ai vécu fait partie de ces villes ; moi qui suis une fille d'immigrés italiens, j'y ai grandi avec des enfants de Polonais, d'Espagnols, d'Algériens. Et avoir aujourd'hui un tel revirement de situation nous fait nous poser des questions sur ce qui s'est réellement passé. Le désastre économique, bien entendu, la perte des services publics, l'augmentation considérable de l'immobilier, une écologie non prise en compte, une urbanisation mal maîtrisée a donné ici et là des résultats assez désastreux. Mais nous aujourd'hui, à Paris, et dans le 20^{ème}, avons été résistants. Nous avons réussi

effectivement parce que les deux dernières mandatures à Paris portées par M. Bertrand DELANOE, parce que cette dernière mandature dans le 20^{ème} portée par Mme Frédérique CALANDRA, a permis effectivement de développer des solidarités sur lesquelles, aujourd'hui, les populations du 20^{ème} peuvent se reposer et qui peuvent les soutenir.

Au premier tour, nous avons porté un programme écologiste ambitieux qui voulait répondre à l'urgence écologique et sociale des habitants du 20^{ème}. Tout naturellement, ce projet s'est intégré aux propositions portées par l'union de la Gauche et des Ecologistes et a conduit à la large victoire dans les urnes par la liste portée par Mme Frédérique CALANDRA. Ce résultat, c'est le résultat d'une volonté commune, une volonté commune de réel rassemblement de la Gauche et des Ecologistes, une volonté commune de placer l'égalité et la justice sociale comme valeur essentielle d'un projet partagé, une volonté commune de faire du 20^{ème} arrondissement l'arrondissement pionnier de l'écologie urbaine. C'est cette volonté commune partagée au-delà de notre arrondissement par de nombreux Parisiens et Parisiennes qui a permis, la semaine dernière, à Mme Anne HIDALGO d'être la première femme Maire de Paris pour que Paris soit une ville encore plus belle, plus juste et plus rayonnante, pour que la créativité et l'innovation soient au service de tous les Parisiens et de toutes les Parisiennes. Merci.

Mme STEPHAN

Mme Marinette BACHE.

Mme BACHE

Bien le bonjour à tous. Je voudrais commencer par saluer l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés lors de ces deux tours et qui ont ainsi accompli leur devoir de citoyenneté. Je voudrais bien évidemment remercier tout particulièrement ceux qui, au premier tour, ont choisi la liste de la Gauche Rassemblée sur laquelle je figurais au nom de République et Socialisme. Et je voudrais remercier l'ensemble des électeurs qui, au deuxième tour, ont confié tous leurs suffrages à la liste de la Gauche et des Ecologistes.

Ceci fait, je voudrais également dire combien je me suis sentie bien dans la municipalité – pardon – sortante et je voudrais m'associer à tous ceux qui ont remercié les élus aux côtés desquels nous avons travaillé et qui, aujourd'hui, sont nombreux dans cette salle, mais pas de ce côté de la barrière, si je puis dire.

Au nom de République et Socialisme, je veux bien évidemment dire toute l'importance que nous attachons à la participation citoyenne et qui est très forte dans cet arrondissement populaire. Je voudrais dire aussi que nous sommes attachés à quelques grands principes comme celui de service public, comme celui de la justice sociale, comme celui aussi de la transformation de Paris et de nos arrondissements par la participation des citoyens.

Je vais terminer parce que cette série doit commencer à vous lasser un petit peu, mais à l'orée de cette nouvelle mandature, je voudrais dire que j'apporte tout mon soutien à la candidature de Mme Frédérique CALANDRA que nous a proposée tout à l'heure M. Julien BARGETON. Merci.

Mme STEPHAN

S'il n'y a plus de demande de prise de parole, je vous invite maintenant à procéder au vote à bulletin secret. Chaque conseiller à l'appel de son nom doit déposer dans l'urne son bulletin de vote sur lequel il a écrit le nom de la personne qu'il a choisi et doit ensuite émarger. Vous avez devant vous une enveloppe et un bulletin blanc prévu pour cet effet.

Déroulement du scrutin

Mme STEPHAN

L'ensemble des conseillers ayant voté, nous allons donc procéder au dépouillement et pour cela, nous allons faire une pause de 15 minutes.

Suspension de séance pour procéder au dépouillement

Mme STEPHAN

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, le dépouillement du vote effectué par les secrétaires de séance donne les résultats suivants au premier tour du scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art L. 66 du code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 42
- e. Majorité absolue : 22

<i>NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT</i>	<i>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</i>
<i>CALANDRA Frédérique</i>	33
<i>PERIFAN Atanase</i>	6
<i>SIMONNET Danielle</i>	3

Mme CALANDRA ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Maire et est immédiatement installée.

Mme STEPHAN

Mme Frédérique CALANDRA ayant obtenu la majorité absolue, elle est proclamée Maire du 20^{ème} arrondissement. Et Madame, c'est peut-être le moment le plus émouvant de cette cérémonie, je vais vous ceindre de l'écharpe de Maire.

Mme CALANDRA

Madame la Ministre, cher George, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues, pardonnez-moi, je vous tourne le dos exceptionnellement. On changera la disposition de la salle pour les autres conseils, pour les conseils à venir.

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens et concitoyennes du 20^{ème} arrondissement, je souhaite évidemment en tout premier lieu vous exprimer l'immense bonheur qui est le mien et remercier extrêmement chaleureusement toutes les électrices et tous les électeurs du 20^{ème} arrondissement qui ont participé au scrutin des élections municipales des 23 et 30 mars dernier quel qu'ait été leur vote.

Depuis longtemps maintenant, le mandat municipal est considéré par nos concitoyens, par les Français comme le mandat le plus reconnu et le plus apprécié. Nous sommes des élus de proximité. Je félicite les nouveaux élus entrants dans ce Conseil et je remercie très chaleureusement les anciens élus qui ont participé dans la précédente mandature, dans toutes les précédentes mandatures, car j'ai vu M. Jean-Michel ROSENFELD dans cette salle. Je ne veux pas citer leur nom un par un parce que comme je suis très émotive, je sais que je vais pleurer, mais je vous remercie – voilà, ça commence – très chaleureusement de tout ce que vous avez fait pour nous aider, pour aider vos concitoyens, pour écouter et entendre les habitants et pour nous aider à – voilà, il m'apporte un mouchoir, merci – pour nous – comment dirais-je – nous porter, si j'ose dire, jusqu'à ce moment tellement émouvant.

C'est un honneur qui est fait à chacun et chacune d'entre nous que de siéger au sein de cette assemblée municipale, quel que soit le rang que nous y occuperons, quel que soit le banc d'où nous parlerons, majorité ou opposition. Je rappelle d'ailleurs aux plus impatients d'entre vous que j'ai commencé comme conseillère municipale dans cette assemblée en 1995 et qu'il faut mériter ses galons et ça se mérite par le travail et l'engagement.

Je remercie particulièrement les électeurs dont les suffrages évidemment se sont portés sur la liste que je menais dans le 20^{ème} arrondissement. Paris conserve très clairement une majorité de Gauche. Et une femme, pour la première fois de son histoire, c'est une femme, Mme Anne HIDALGO, à qui je tiens à rendre un hommage vibrant ici et maintenant qui est devenue la Maire de notre belle capitale.

Je souhaite également remercier tous les citoyens et les citoyennes qui se sont impliqués, engagés dans cette campagne municipale, quel que soit le parti qu'ils aient choisi, en collant des affiches – sauf quand ils les collent sur le mobilier municipal – en distribuant des tracts, en discutant, en

argumentant avec les habitants pour les convaincre de voter pour un candidat. La démocratie est vivante et belle lorsqu'on peut compter sur l'engagement militant et désintéressé des citoyens, à condition bien sûr de respecter le verdict des urnes et la légitimité qui en découle.

Je remercie également tous les personnels de la Ville, tous les personnels de la Mairie du 20^{ème} et tous les bénévoles qui ont participé à l'excellente tenue des bureaux de vote durant les deux tours de ces élections. Nous avons 76 bureaux de vote dans le 20^{ème} arrondissement. C'est particulièrement lourd à organiser et les citoyens qui nous aident s'honorent en faisant cela et honorent la démocratie. Qu'ils soient chaleureusement remerciés.

Chers collègues, je vous remercie évidemment de votre confiance. C'est toujours un moment très solennel et très émouvant que d'être élu Maire par notre assemblée municipale. Et je suis bien placée pour connaître l'ampleur de la tâche. Effectivement, le fardeau peut être un peu lourd, mais c'est également un très beau fardeau à porter. Sachez en tout cas que je serai la Maire de tous les habitants et habitantes du 20^{ème} arrondissement, y compris ceux qui n'ont pas voté pour moi. Je serai la Maire de tous les habitants dans leur diversité d'origine et de condition, y compris la Maire de ceux qui n'ont pas le droit de vote, car ils habitent notre arrondissement et ils sont nos concitoyens, leurs enfants vont dans nos écoles, ils payent des impôts locaux, ils participent à la vie quotidienne et ils ont droit à être entendus de la municipalité. Avec mon équipe, je veux être une Maire attentive au bien vivre ensemble. Et je dis bien « ensemble », pas une juxtaposition de communautés, de petits groupes d'intérêts, de sommes d'intérêts plus ou moins particuliers. Telle n'est pas l'idée que je me fais de la démocratie ou de l'intérêt général. L'intérêt général, c'est ce qui nous transcende, c'est ce qui nous porte en avant, c'est ce qui nous fait un destin commun, c'est ce qui porte les Français à être toujours meilleurs et à inventer des solutions, y compris dans les crises les plus dures ; et des solutions qui ne laissent personne sur le côté. Nous devons toujours collectivement avoir en tête l'intérêt général sans jamais céder à l'invective ou à la démagogie. Nous devons toujours nous garder de monter les uns contre les autres nos habitants, de désigner des boucs émissaires. Nous ne devons pas céder à la facilité, à aucune des facilités. Pour autant, nous devons construire ensemble les outils de l'action et être dans le réel. Évidemment, il y aura des débats entre nous. C'est aussi la beauté de la démocratie. Et c'est pour ça, effectivement, que je me félicite que les voix d'une partie de nos citoyens qui n'étaient plus représentés dans ce Conseil le soient à présent. Il y aura donc des débats, il y aura des oppositions. Je demande simplement aux élus qui sont derrière moi de garder le respect mutuel, le respect dû à cette assemblée, de se parler avec respect et de se garder des postures et des effets de manche dont je crois, nos concitoyens sont extrêmement fatigués.

La période est difficile. Pour beaucoup de nos concitoyens, les temps sont très durs. Et sans rien renier de nos convictions, respectons-nous, car c'est ce qu'ils attendent de nous, quel que fussent leur choix de premier et de second tour. Et c'est ainsi que nous les respecterons eux également.

Quelques mots encore pour ne pas être trop longue. Face aux enjeux et aux chantiers à venir, la démocratie participative sera l'un de nos meilleurs outils pour consulter et pour faire participer les habitants du 20^{ème}. Elle n'est pas en compétition avec la démocratie représentative, elle la complète. Cette démocratie participative sera d'ailleurs l'un des grands chantiers de la mandature puisque Mme Anne HIDALGO s'est engagée à ce que 5 % du budget d'investissement de la Ville (soit 71 millions d'euros par an et 426 millions d'euros dans la mandature) soient consacrés à des projets dont l'initiative reviendrait aux Parisiens.

Comme le déclarait M. Georges CLEMENCEAU, la démocratie est une création continue. Une nouvelle fois, les Parisiennes et les Parisiens seront à l'avant-garde de la pratique démocratique, ce qui est un marqueur important, presque génétique, si j'ose dire, dans notre arrondissement.

Ma feuille de route est simple. Le contrat de mandature passé avec les électeurs durant cette campagne, il est ambitieux et réaliste comme celui que nous avons proposé à leur suffrage en 2008. Lorsque nous sommes revenus devant les électeurs durant cette campagne, nous avons tenu 34 des 35 engagements que nous avons pris en 2008. Je ne vais pas tous les égrener ici. Je souhaiterais simplement rappeler que nous avons réalisé un programme de crèche ambitieux. Et à ce propos, j'invite toutes les personnes présentes dans cette salle à venir inaugurer avec nous la demi-douzaine de crèches qui va ouvrir ses portes bientôt dans le 20^{ème} arrondissement. Nous avons enfin mis en œuvre le GPRU Saint-Blaise et nous allons le poursuivre avec la prise en compte d'une autre parcelle du quartier de Saint-Blaise très importante, la parcelle du Clos. Nous avons ouvert un cinéma, transformé de façon impressionnante la Porte des Lilas. Et je vous invite à bientôt venir inaugurer le gymnase, son gymnase, le centre d'animation et un certain nombre d'autres équipements (une pépinière d'entreprise et une nouvelle déchèterie-recyclerie). Le pavillon Carré de Baudouin, nous nous étions engagés à l'inscrire dans le paysage culturel parisien, sans qu'il ne perde rien de sa dimension locale. Je crois que nous y sommes parvenus. Nous avons créé des structures de retour vers l'emploi et pourtant, l'emploi n'est pas de la compétence des municipalités, vers une vie digne

avec la recyclerie de la Porte de Montreuil ou la création de Cuisine Mode d'Emploi. Je souhaite, comme je vous l'ai dit, ne pas lister l'entièreté de ce que nous avons fait et proposé, mais je veux vous donner le sens de notre engagement par ces quelques exemples. J'ai la conviction que si une élection ne se gagne pas sur un bilan, tenir des engagements crédibilise une candidature. Nous souhaitons évidemment continuer nos efforts et continuer à transformer le 20^{ème} arrondissement sans pour autant en perdre l'âme : réussir la reconfiguration des Portes de Vincennes et de Montreuil, achever la rénovation de Saint-Blaise, construire des logements sociaux en respectant les équilibres et la mixité sociale, animer notre arrondissement et en développer l'attractivité, soutenir notamment les associations culturelles, soutenir l'activité économique et l'emploi, diversifier encore l'offre de transport public et augmenter les possibilités de circulation douce, encourager toutes les expressions, notamment culturelles, rester attentifs aux questions de tranquillité et de sécurité, ouvrir une maison de santé et améliorer l'accès à la médecine de ville en secteur 1, et enfin, un défi extrêmement important, améliorer nos résultats en termes de propreté. Ma méthode sera la transparence, l'exigence, le travail collectif, le respect et l'écoute de l'autre, y compris celui de l'adversaire politique. Et j'ai bien entendu que M. Atanase PERIFAN souhaitait faire des propositions constructives. Je les attends avec impatience.

Encore une fois, merci à toutes et à tous. Et je salue les papas et les mamans qui sont venus assister à l'élection de leurs enfants. Je sais que pour eux, c'est un moment très émouvant. Merci à toutes et à tous.

Merci. Alors, ce n'est pas fini. Nous allons maintenant procéder à l'élection de l'Exécutif municipal et des Adjointes. Donc, nous allons avoir au moins deux votes, si je me souviens bien. Mesdames et Messieurs, je vais à présent inviter le Conseil à procéder à l'élection des Adjointes conformément aux dispositions des articles L.2511-25, L.2511-25-1 du CGCT. Nous allons d'abord nous prononcer sur le nombre des Adjointes avant de vous annoncer la liste soumise au vote. Je tiens à vous indiquer que le nombre d'Adjointes ne peut excéder 30 % du total des membres du Conseil d'arrondissement, sans toutefois être inférieur à 4. Par ailleurs, ce nombre maximum peut être dépassé pour permettre la création de postes d'Adjointes chargés de quartiers, sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10 % de l'effectif total du Conseil d'arrondissement, soit 4 Adjointes supplémentaires. Je vous propose dès lors d'arrêter le nombre des Adjointes à la Maire du 20^{ème} arrondissement à 16 et de voter à main levée sur ce chiffre. Donc, je vous consulte, mes chers collègues. Qui est pour ? Qui est contre ? Alors, nous avons un, deux... donc, j'ai... attendez. Qui est contre ? Levez bien la main, s'il vous plait, qu'on puisse vous compter. D'accord. Donc, le groupe de M. Atanase PERIFAN si j'ai bien compris. Voilà. Qui s'abstient ? Personne. Très bien.

Donc, cette proposition est adoptée.

À présent, je vous rappelle que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue des suffrages exprimés, sans panachage ni vote préférentiel. J'insiste donc sur le fait qu'à présent, on vote pour une liste et non plus adjoint par adjoint. Je dis ça pour ceux qui, dans le public, ont assisté à l'élection de 2008. Et je vais à présent vous donner lecture de la liste que je vous propose de voter aujourd'hui. Alors, pour ce qui est des Adjointes, donc, dans le 20^{ème} arrondissement, traditionnellement, nous citons en premier le premier Adjoint et ensuite, l'ordre du tableau se fait par ordre alphabétique. Ce qui évite beaucoup de fatigue à la Maire. Donc :

- première Adjointe : Florence De MASSOL, en charge de la démocratie locale, du budget participatif, des espaces verts, de la nature et de la biodiversité ;
- puis Thierry BLANDIN : personnes âgées, lien intergénérationnel, mémoire monde combattant, correspondant défense ;
- Kathy CARIME-JALIME : écologie urbaine ;
- Epeny EPARA EPARA : Adjoint au sport ;
- Lamia EL AARAJE : santé handicap et conseil de la santé mentale ;
- Mohamad GASSAMA : Adjoint à la propreté et à l'international ;
- Anne-Charlotte KELLER : affaires familiales, sociales et protection de l'enfance ;
- Frédéric GUERRIEN : métropole, intercommunalité, économie sociale et solidaire ;
- Charlotte LAURENT : jeunesse ;
- Alexandre LE BARS : affaires scolaires, réussite éducative et rythmes éducatifs ;
- Emmanuelle RIVIER : vie associative, droit de l'Homme, accès au droit, égalité femme-homme ;
- Renaud MARTIN : transport, voirie, déplacement, espace public ;
- Colette STEPHAN : gestion locative, relations bailleurs et patrimoine ; vous aurez rectifié de vous-mêmes, c'est relations avec les bailleurs ;

- Hamidou SAMAKE : emploi, tourisme, attractivité, développement économique et NTIC ;
- Hélène VICQ : urbanisme, architecture et grands projets de renouvellement urbain ;
- Weiming SHI : commerce, artisanat et métiers d'art.

Alors, voici donc les 16 Adjointes que je vais proposer au vote du Conseil avec leur délégation. Afin de compléter le travail de cette équipe, je vais à présent donner lecture d'un certain nombre de conseillers de Paris et conseillers d'arrondissement qui auront des délégations et qui travailleront à mes côtés dans l'Exécutif sur ces sujets :

- Marinette BACHE : accueil des usagers, modernisation de l'administration, affaires funéraires ;
- Jacques BAUDRIER : comité local d'urbanisme ;
- Virginie DASPET : politique de la Ville et quartiers populaires ;
- Karine DUCHAUCHOI : petite enfance ;
- Jérôme GLEIZES : vie étudiante, recherche, enseignement supérieur ;
- Florence HERRERO : éducation au développement durable ;
- Abdellaziz HMOUDANE : foyer de travailleurs migrants et lutte contre les discriminations ;
- Loïk LE BORGNE : innovation sociale ;
- Nathalie MAQUOI : culture et centre d'animation ;
- Raphaëlle PRIMET : coopération décentralisée.

Donc, nous allons soumettre la liste au vote du Conseil. Alors, attendez, on va distribuer. Alors, j'ai une demande de parole de M. Rudolph GRANIER. Donc, vous avez la parole, Monsieur. Alors, il vous faut un micro. Est-ce qu'il y a un micro ?

M. GRANIER

Madame le Maire – pardon – Madame le Ministre, mes chers collègues. Madame le Maire, votre première décision est d'atteindre le seuil maximum en nombre d'Adjointes. Même Mme Anne HIDALGO – et vous auriez pu vous en inspirer – n'en a pas fait autant que vous. Vous distribuez des prébendes, une majorité qui vous soutiendra mollement. C'est votre première décision et nous la regrettons très sincèrement. Voici le premier message que vous envoyez aux administrés du 20^{ème} arrondissement : de placer des amis, de placer des copains. La liste était tellement longue que sincèrement, à un moment donné, nous avons même arrêté de l'écouter. Qui n'a pas été nommé, Madame le Maire ?

Mme CALANDRA

Donnez un micro à M. David ASSOULINE. Ça commence.

M. ASSOULINE

Bien. Ce Conseil d'arrondissement, premier de cette nouvelle mandature, nous rappelle qu'il y a une Droite et qu'il y a une Gauche. On avait perdu l'habitude dans le Conseil d'arrondissement et ça remet les pendules à l'heure du débat démocratique. Je pense que nous avons tout intérêt à ce que dans les débats qui doivent être vifs, quand il s'agit de convictions, on ne le rabaisse pas. C'est un souhait, en tous les cas, pour les six années qui viennent.

Considérer que la nomination d'Adjointes, c'est-à-dire, d'élus d'arrondissement qui vont consacrer forcément en plus de leur temps de travail comme citoyen, un mandat, un travail exigeant qui est en grande partie un bénévolat, même quand ils sont Adjointes, considérer que ce sont des prébendes, c'est participer du populisme qui rabaisse l'honneur de la politique et l'honneur de la fonction. Je veux dire que ce qui est important dans ce que nous propose la Maire de l'arrondissement, Mme Frédérique CALANDRA, c'est que chacun qui veut participer à la majorité et chacune, et dans une fonction et dans une responsabilité, que ce soit par une délégation de conseillers sans être même Adjoint ou Adjointe, c'est une responsabilité devant les habitants. Ce n'est pas seulement pour la majorité une participation ou réelle ou occasionnelle à un Conseil pour lever la main à des décisions, de nombreuses délibérations, mais chacune et chacun, quasiment dans la totalité et qui ont les moyens de consacrer un temps réel pour cet engagement, c'est pour chacun et chacune une responsabilité devant les citoyens sur tous les sujets qui concernent la vie quotidienne des habitants du 20^{ème}. Et donc, le nombre, c'est d'abord une capacité déployée à faire que toutes les énergies des élus qui soutiennent la majorité soient au service concret des actions que va mener la Mairie. Toute autre interprétation est un positionnement, un positionnement politicien et j'appelle à voter vraiment en

totalité cette liste qui est une preuve d'un engagement devant l'ensemble des citoyennes et des citoyens du 20^{ème}.

Mme CALANDRA

Alors, M. Atanase PERIFAN demande la parole. Je rappelle quand même, M. Atanase PERIFAN, un peu la solennité de la session extraordinaire de ce Conseil qui appelle juste à respecter le verdict des urnes. Donc, j'entends que vous vous exprimiez et je pensais que M. Rudolph GRANIER s'exprimait au nom de votre groupe. Je vous demande, si j'ose dire, un tout petit peu de sobriété aujourd'hui, de façon à ce que nous puissions – comment dirais-je – aboutir assez rapidement. Voilà. M. Atanase PERIFAN.

M. PERIFAN

Merci, Madame la Maire, de vos conseils. J'essaierais d'être sobre. Non, sans rentrer dans aucune polémique, Monsieur le Sénateur, je crois que l'important, c'est ce qu'attendent aujourd'hui les habitants, les Français. Le Président François HOLLANDE l'a montré en resserrant son Gouvernement et je salue Madame la Ministre qui est ici présente, M. Manuel VALLS aussi en ayant une équipe de combat restreinte, Mme Anne HIDALGO en réduisant de 40 à 21 le nombre d'Adjoints. Peu importe, en fait, en réalité. Je crois que l'important, c'est que tous les élus que nous sommes ici soient disponibles, à l'écoute, reçoivent les habitants, peu importe les titres. Et c'est vrai que la liste était un peu longue et qu'elle donnait ce sentiment qu'il fallait que chacun ait quelque chose. Et c'est aussi un moyen de motiver peut-être les gens. Donc, en respectant tout à fait les délégations de chacun, je crois qu'il est important aussi, parce que c'est de l'argent public, des postes d'Adjoints, quand on prend le maximum de postes d'Adjoints, ce sont des indemnités qui sont payées par les habitants du 20^{ème} et qu'aujourd'hui, ce qu'on essaie de faire, c'est de réduire les dépenses parce que c'est important, c'est l'exemple que nous ont montré les personnes que j'ai cité et je pensais simplement – et je terminerai là-dessus – que Madame la Maire, vous auriez effectivement aussi été attentive à ce qu'il y ait une logique entre ce que fait Mme Anne HIDALGO au niveau de l'Hôtel de Ville en réduisant fortement le nombre d'Adjoints - en le divisant par deux - et ce qu'on aurait pu faire. Il n'y a là-dessus aucune polémique et pardon d'avoir été un petit peu long. Merci, Madame la Maire.

Mme CALANDRA

Mme Danielle SIMONNET.

Mme SIMONNET

Oui. Je remarque que l'UMP salue le Gouvernement de combat de M. Manuel VALLS et la réduction des dépenses publiques à travers un Gouvernement rétréci. Pour notre part, nous n'estimons pas que l'objectif doive être de réduire les dépenses publiques et à tout prix d'avoir des exécutifs rétrécis. Donc, pour notre part, nous ne voterons pas contre cet Exécutif et nous ne souhaitons pas incarner une opposition systématique. Notre opposition de Gauche, elle se fait par rapport à du contenu, par rapport à des orientations. Nous souhaitons que cet Exécutif réussisse dans l'intérêt des habitants du 20^{ème}. Et d'ailleurs, nous serons disponibles pour soutenir toutes les mesures qui iront dans le bon sens et pour faire également des propositions éco-socialistes pour cette majorité. Néanmoins, nous nous abstenons parce que nous pensons que les orientations politiques et le contexte politique font que cet Exécutif va avoir de grandes difficultés pour satisfaire les besoins sociaux et répondre aux impératifs écologiques. Mais le problème n'est pas le nombre, même si évidemment, le fait que 26 personnes sur 33 aient eu une délégation montre peut-être les difficultés d'ores et déjà dès ce début de mandature de rassemblement, mais je pense que l'enjeu, il est plutôt que le débat sur le fond puisse se poursuivre et qu'un vrai débat démocratique dans l'arrondissement puisse avoir lieu pendant l'ensemble de cette mandature. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Alors, s'il n'y a plus de demandes de parole à ce sujet... M. Hamou BOUAKKAZ, je sais, mais c'est sur un autre sujet. Si vous me permettez, je vais m'exprimer. Je rappelle, Mesdames et Messieurs que si le législateur a souhaité porter le nombre de représentants du 20^{ème} arrondissement de 39 dans la

précédente mandature à 42 aujourd'hui, c'est qu'il a fait le constat de l'augmentation notamment de notre population. Le 20^{ème} arrondissement compte aujourd'hui 200 000 habitants. Nous sommes le deuxième arrondissement le plus peuplé de Paris, le deuxième ou troisième en surface, en taille. Nous avons plus de 76 établissements d'enseignement de premier degré, 12 collèges, 3 lycées. Nous avons près de 80 établissements de petite enfance. Nous avons 7 conseils de quartier à faire fonctionner. Nous avons probablement la liste la plus longue de Paris d'associations – comment dirais-je – à aider, à faire vivre, etc. Nous avons de nombreux petits commerces, de nombreuses petites entreprises parce que dans le 20^{ème} arrondissement, ce ne sont pas des sièges de grosses sociétés comme dans le 8^{ème} et beaucoup de petits commerçants en difficulté. Je ne vais pas vous faire la liste de tous les interlocuteurs avec lesquels nous allons devoir discuter, mais M. Atanase PERIFAN, vous allez vous rendre compte très rapidement que ceci implique de très nombreuses réunions, y compris le weekend, des soirées consacrées à l'écoute des habitants. Dans la journée, il faut se rendre à de très nombreuses convocations et réunions ou il faut en susciter soi-même. Pendant six ans, nous avons essayé de faire de cette mairie un lieu ouvert, vivant, ouvert à ses habitants, y compris quand il s'agit de se faire engueuler. Nous avons essayé d'être à l'écoute. Ceci suppose que chaque élu, chaque Adjoint va devoir prendre des dispositions dans sa vie personnelle et notamment, ceux qui ont des métiers et des emplois salariés vont devoir aller expliquer à leur employeur qu'ils vont prendre des heures pour se consacrer à leur mandat. Ce n'est donc pas des prébendes que je distribue et je trouve insultant pour la démocratie que vous associez... expliquer que l'indemnité d'un élu était l'équivalent d'une prébende consiste à dire, alors que vous venez, M. Rudolph GRANIER, de rentrer dans ce Conseil, que vous êtes élus. Mais vous êtes élus pour quoi faire, alors ? Vous êtes élus pour recevoir des honneurs, des médailles et des prébendes ? Enfin, quand même, vous allez vous dévouer au bien public, vous allez vous dévouer à la chose publique. Et tous ici, nous allons le faire, mais mon exécutif va le faire beaucoup plus que vous. Excusez-moi de vous dire qu'il y a des gens qui se sont mis en difficulté, et j'en ai connu par le passé. J'ai même connu des élus licenciés par leur patron parce qu'ils prenaient trop de temps pour exercer leur mandat d'élu. Alors, je sais qu'il est à la mode de désespérer les citoyens en leur expliquant que les politiques sont tous un ramassis de pourris et de corrompus. Et je vois bien sur quoi vous vous appuyez pour dire ces choses-là. Mais moi, je ne participerais pas de ce néo-poujadisme. Il me révolte. C'est de la pure démagogie.

Donc, ce que je dis aux habitants dans cette salle et notamment à leurs enfants : ne désespérez pas de la politique. Engagez-vous, rengagez-vous, militez. Et les enfants, plus tard, essayez aussi de vous engager dans la vie citoyenne comme militants associatifs, comme bénévoles ou comme élus, mais ne désespérez pas et n'écoutez pas ces discours parce qu'ils sont caricaturaux. C'est comme expliquer que tous les chefs d'entreprise sont pourris, que tous les journalistes sont des menteurs. Vous voyez, ça, ça s'appelle précisément des caricatures faciles et c'est exactement ce à quoi je vous ai engagé à ne pas céder.

Alors, à présent, je vais en revenir au sens de cette élection. Si j'ai un exécutif large, c'est parce que dans le 20^{ème} arrondissement – pardonnez-moi – il y a un tout petit peu plus de soucis que dans le 8^{ème} ou le 16^{ème}. Et notamment, nous, nous assumons la solidarité et notamment dans le logement social que n'assume pas M. GOASGUEN, par exemple, ou que n'assumera pas le 8^{ème}. Voilà. Nous, nous assumons de loger les classes populaires et ça fait beaucoup de travail. Alors, moi je suis heureuse de pouvoir compter à mes côtés des élus qui vont m'aider et m'assister dans la validation du nombre invraisemblable de permis de construire qu'on a dans le 20^{ème}, de l'étude des plans, de la participation au jury de concours d'architecture parce que précisément, comme nous ne sommes pas des corrompus, nous mettons les entreprises en concurrence. Et tout ça, ce sont des heures et des heures de travail. Je dis juste pour indication, un jury d'architecture, en moyenne, c'est 3 à 4 heures de réunion. Je dis cela à l'intention de M. Atanase PERIFAN et de M. Rudolph GRANIER qui pensent qu'on va se rouler les pouces. Alors, vous verrez bien au quotidien parce que j'engage l'opposition à essayer de tenir notre rythme. Et croyez-moi, le rythme, dans le 20^{ème}, il est intense. Donc, vous verrez, quand vous n'aurez plus aucun week-end, M. Atanase PERIFAN, plus aucune soirée libre, et je sais de quoi je parle, on en reparlera.

Alors, maintenant, nous allons procéder au vote sur les Adjoints et je vais laisser la parole à M. Hamou BOUAKKAZ qui souhaite dire un mot sur les conditions du vote. Et d'ailleurs, je suis assez d'accord avec sa remarque : c'est une difficulté qu'il nous faudra absolument surmonter. Donc, je donne la parole à M. Hamou BOUAKKAZ.

Non, non, M. Atanase PERIFAN, c'est bon là. À un moment donné, il faut savoir s'arrêter. Les meilleures choses ont une fin.

M. BOUAKKAZ

Madame la Ministre, Madame la Maire, mes chers collègues, il y a trop de souffrances et pas assez d'espérance à dit M. Manuel VALLS dans son discours de politique générale...

Mme CALANDRA

Pardonnez-moi, M. Hamou BOUAKKAZ. Alors, Mesdames et Messieurs, une autre information : la Maire a seule ce qu'on appelle la police de l'assemblée. Donc, je vais demander à ce qu'on veuille bien faire évacuer le Monsieur qui pousse des hurlements et qu'on puisse reprendre la séance dans le calme. Voilà. Alors, si les personnes en charge de la sécurité veulent bien nous permettre de poursuivre cette réunion dans le calme, merci.

Alors, je rappelle que dans un Conseil municipal, le public doit se tenir coi. Monsieur, si vous voulez bien vous taire et sortir de la salle, s'il vous plaît. La parole est à M. Hamou BOUAKKAZ.

M. BOUAKKAZ

Je disais donc qu'il y avait trop de souffrances et pas assez d'espérance. J'ai éprouvé ce matin une grande humiliation et une souffrance à constater qu'une fois de plus, malgré les proclamations de nos Déclarations des droits de l'homme, tous les hommes n'étaient pas égaux en droit. Ce matin, je n'ai pas pu voter de manière anonyme comme tout un chacun. Ce n'est pas une souffrance équivalente à celle de perdre son emploi ou de perdre sa maison ; c'est une de ces petites humiliations que l'on ressent chaque jour où on frappe à une porte qui ne s'ouvre pas, où on constate qu'un équipement, un service n'est pas accessible. J'ai une espérance, celle que j'ai portée durant les six années où j'ai eu l'insigne honneur de faire partie de l'Exécutif de M. Bertrand DELANOE, une espérance que nous progressions vers une société plus inclusive. Durant mon mandat, j'ai fait en sorte que l'ensemble des procédures soit dématérialisé. Et donc, nous avons tout à fait les moyens de permettre un exercice égal de la démocratie. J'ai ressenti une autre humiliation en constatant que je pouvais avoir un livret d'accueil, mais qu'en l'ouvrant, il me serait lui aussi inaccessible. Une troisième humiliation en venant à la mairie récupérer une magnifique tablette, laquelle ne m'est pas plus accessible. Il n'y a rien, là, de dramatique, car je sais, pour les avoir connus dans d'autres temps, que Madame la Maire et beaucoup des conseillers municipaux qui siègent ici sont très sensibilisés à cette question et il n'y a donc rien là de personnel. Je sais aussi le soin que les services prennent à faire leur maximum. Mais nous sommes encore loin du compte et je serais très vigilant durant le temps que je siègerais dans cette assemblée à chaque fois que ce principe élémentaire ne sera pas respecté.

Puisque mon vote est public, je vous dis que je voterais favorablement pour l'Exécutif qui nous est présenté.

Mme CALANDRA

Je vous remercie, M. Hamou BOUAKKAZ. Donc, j'indique aux élus du Conseil que pour voter pour cette liste, il faut simplement la plier et la mettre dans l'enveloppe. Et ceux qui ne désirent pas la voter peuvent mettre un bulletin blanc ou tout simplement un bulletin contre à leur guise. Voilà. Alors, comme d'habitude et comme pendant les élections, il faut plier une très grande feuille dans une toute petite enveloppe. Donc, c'est l'origami.

Déroulement du scrutin

Mme CALANDRA

Bien. Alors, à présent tout le Conseil ayant voté, nous allons suspendre la séance 15 minutes pour le dépouillement. Rendez-vous dans 15 minutes.

Suspension de séance pour procéder au dépouillement

Mme CALANDRA

Mesdames et Messieurs, Mesdames et Messieurs les élus, je vais vous demander de faire un tout petit peu de silence. Je sais que le déjeuner approche. Nous avons faim, mais je vous demanderais

un peu de silence. Alors, je vais vous donner lecture du résultat du vote pour les Adjointes au Maire.
Donc :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 42
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) : 9
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 33
- e. Majorité absolue : 17

<i>NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT</i>	<i>NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS</i>
<i>CALANDRA Frédérique</i>	33

Mme CALANDRA

La liste d'Adjointes que j'ai proposée au vote a donc obtenu 33 bulletins favorables.

Alors, je vais à présent avoir le plaisir d'appeler un par un les Adjointes, de leur remettre leur écharpe ; ce qui va permettre aux amis, familles, et copains de pouvoir les prendre en photo.

- Alors, première adjointe Mme Florence De MASSOL à la démocratie locale, au budget participatif, espaces verts, nature, préservation de la biodiversité.
- À présent, j'appelle M. Thierry BLANDIN : personnes âgées, lien intergénérationnel, mémoire monde combattant, correspondant défense.
- À présent, j'appelle Mme Cathy CARIME-JALIME : Adjointe à l'écologie urbaine.
- À présent, j'appelle M. Epency EPARA EPARA au sport. Il y en a qui ont fait venir le fan-club !
- Alors, Mme Lamia EL AARAJE : santé handicap et conseil de la santé mentale.
- À présent, j'ai la joie d'appeler M. Mohamad GASSAMA à la propreté et à l'international.
- J'appelle à présent Mme Anne-Charlotte KELLER aux affaires familiales, sociales et protection de l'enfance.
- Ensuite, j'appelle M. Frédéric GUERRIEN à la métropole, intercommunalité, économie sociale et solidaire.
- Ensuite, j'appelle – je suis à quelle ligne ? – Mme Charlotte LAURENT à la jeunesse.
- J'appelle à présent M. Alexandre LE BARS aux affaires scolaires, réussite éducative et rythmes éducatifs.
- J'appelle à présent Mme Emmanuelle RIVIER : vie associative, droits de l'homme, accès au droit, égalité femme-homme.
- J'appelle à présent M. Renaud MARTIN : transports, voirie, déplacements, espaces publics.
- À présent, j'appelle Mme Colette STEPHAN : gestion locative, relations bailleurs et patrimoine.
- J'appelle à présent M. Hamidou SAMAKE : emploi, tourisme, attractivité et développement économique et NTIC.
- À présent, j'appelle Mme Hélène VICQ pour l'urbanisme, l'architecture, les grands projets de renouvellement urbain.
- Et enfin, M. Weiming SHI pour le commerce, l'artisanat et les métiers d'art.

Merci à tous et à toutes.

Alors, Mesdames et Messieurs, l'ordre du jour de la séance étant épuisé, un certain nombre d'entre nous aussi et plus aucun orateur ne demandant la parole, je vais lever la séance. Avant de vous quitter, je tiens à vous annoncer la date du prochain du Conseil d'arrondissement qui est fixée au lundi 12 mai à 19 heures. Comme il vous l'a été signalé, je le dis à l'attention des élus, un studio photo est installé en salle du Conseil pour prendre les photos des élus de notre assemblée afin de pouvoir compléter les documents de la Mairie. À ce sujet, j'invite notamment les Adjointes à me suivre dès à présent pour prendre également une photo du nouvel Exécutif.

Bonne fin de journée à vous tous et toutes et merci d'avoir été présents.